

C. 29/30

Dépot 1.4.14

Postulat

Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois

Les Verts sont convaincus de l'importance de valoriser les produits de proximité et le travail des agriculteurs. Ils souhaitent faciliter la mise en place de filières de distribution de produits locaux et sensibiliser la population aux nombreux avantages d'une agriculture de qualité et de proximité aux abords de la ville.

Dans le Nord-Ouest lausannois, les agriculteurs et maraîchers doivent s'adapter à un tissu urbain en mutation. Un volet du Chantier 4a « Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage » du Schéma Directeur du Nord lausannois (SDNL) est consacré à la planification agricole. Il comprend notamment des réflexions sur le devenir de l'agriculture dans le Nord lausannois à l'horizon 2030. Parallèlement à ces réflexions, un Groupement des Agriculteurs du Nord Lausannois (GANL) a été créé en février 2012.

Par ailleurs, toujours dans le Nord-Ouest lausannois, le projet de Parc d'agglomération de la Blécherette, ou P.A.R.C (Parc Agricole Récréatif et Culturel), *met en relation trois valeurs distinctes et convergentes*¹:

- *une valeur sociale en créant un espace de délasserment et de loisirs doux facilement accessible et complémentaire aux bords du lac.*
- *une valeur économique en pérennisant les activités agricoles au travers d'une évolution des pratiques de production et de distribution, en facilitant par exemple la vente directe de produits locaux «à la ferme».*
- *une valeur environnementale et paysagère en valorisant la transition entre la campagne et la ville tout en renforçant la cohabitation entre la nature, le paysage et l'urbanisation.*

Situées dans le Parc d'agglomération de la Blécherette, les fermes de la Blécherette et du Solitaire font partie du patrimoine agricole de la Ville de Lausanne. Rattrapées par l'urbanisation et le développement des infrastructures du Nord-Ouest lausannois, elles ne semblent malheureusement plus être le cœur d'une exploitation agricole, et pourraient dans tous les cas être valorisées en tant que vitrine pour l'agriculture de la région.

Leur emplacement stratégique doit être considéré comme une opportunité : bien reliées au réseau routier, ces deux fermes sont également proches de quartiers existants, par exemple ceux jouxtant le Parc du Désert, ou en devenir, notamment l'écoquartier des Plaines-du-Loup. En améliorant leur accessibilité piétonne et cyclable, l'une ou l'autre de ces fermes pourrait servir de lieu de vente de produits de proximité en offrant aux agriculteurs et maraîchers des lieux où conditionner leurs produits, les présenter, les vendre et communiquer avec la population. Elle pourrait aussi héberger des systèmes de mutualisation des ventes et pourquoi pas de mutualisation de congélateurs. Dépendant

¹ *En italique : extrait du site internet de la Ville de Lausanne.*

des besoins de la Ville, une activité économique proche des consommateurs (café-restaurant) ou en lien avec l'éducation des enfants pourrait également être développée (ferme pédagogique).


La valorisation d'une de ces fermes permettrait donc une perméabilité plus grande entre la ville et la campagne, une mise en évidence du travail des agriculteurs et une destination de promenade familiale. Elle offrirait un lieu privilégié d'échange entre producteurs et consommateurs. Les agriculteurs gagneraient à vendre leur marchandise sans la marge habituelle prise par la grande distribution. Les consommateurs seraient quant à eux heureux d'avoir un lien direct avec la production des aliments qu'ils mettent dans leur assiette.

Le présent postulat demande donc à la Municipalité d'étudier, en coordination avec les acteurs existants, l'opportunité de créer dans le Nord-Ouest lausannois un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité, par exemple à l'une ou l'autre des fermes de la Blécherette ou du Solitaire.

17 mars 2014



Sophie Michaud Gigon



Valéry Beaud

Du - 3 AVR. 2014

La Municipalité prend acte



FIPAV